

BON DE COMMANDE

A retourner à :

SFEPA- Mme Pouliquen

Adresse postale : Le Diamant A- 92909 LA DEFENSE CEDEX

Tel : 01.46.53.11.95 – Fax 01.46.53.10.01

Courriel : brigitte.sfepa@dial.oleane.com

Nom ou raison sociale.....

Service concerné.....

M/Mme.....

Adresse.....

.....

Tel : Fax :

Courriel :

V/Ref : Date..... Signature

DESIGNATION	P.U TTC (port inclus)	QUANTITE nb	TOTAL TTC
GUIDE DE BONNES PRATIQUES EN PYROTECHNIE	100,00 €		
Version n° 1-A du 13 février 2009			

TOTAL :

TVA (19,6%) :

Adresse livraison (si différente adresse postale) :

.....
.....

REGLEMENT A LA COMMANDE :

- Chèque bancaire joint à l'ordre de AFP : *Association Française de Pyrotechnie*
- Virement bancaire :

Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB
11306	00032	3225420 2 050	76

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

GENERALITES :

La livraison de la documentation est soumise à la réception d'une commande écrite précisant le nom du destinataire et accompagnée du règlement.

Toute commande implique de la part du client l'adhésion aux présentes conditions, réputées connues et acceptées par lui.

PRIX :

Le prix s'entend TTC franco client en France métropolitaine : en cas de demande d'envoi en recommandé ou messagerie, les frais supplémentaires correspondants s'ajouteront (prendre contact avec nous).

PAIEMENT :

Le paiement se fait d'avance pas chèque ou par virement à l'ordre de l'AFP.

LIVRAISON :

Les documents voyagent aux risques et périls du destinataire. Il incombe à celui-ci en cas de perte ou d'avarie d'exercer tous recours éventuels contre l'administration postale ou le voiturier (article 103/108 du code du commerce).

ANNULATION :

En cas d'annulation de la part du client, aucun remboursement ne sera effectué si l'AFP n'a pas été prévenue par écrit 8 jours au moins avant la date prévue de livraison.

LITIGE-JURIDICTION :

En cas de contestation ou de litige, et à défaut d'accord amiable entre les parties, les tribunaux des Hauts de Seine sont seuls compétents.